

un lieu de plaisir et d'agrément où les Lyonnais se rendaient — de préférence — en galante compagnie, témoin la vieille chanson rajeunie de nos jours :

Allons au Broteau, ma mie
Allons au Broteau !

Le 25 janvier 1758 le Directeur des *Affiches de Lyon*, revient de nouveau sur l'utilité de l'organe qu'il a créé.

« Nos feuilles — dit-il — ne doivent leur établissement qu'à l'empressement que nous avons toujours eu de contribuer à l'utilité publique. Notre vue a été d'annoncer simplement les besoins réciproques d'un chacun et d'épargner par ce moyen bien des sollicitudes aux particuliers qui veulent vendre ou acheter.

« Quand nous n'aurions que la satisfaction d'obliger une seule personne chaque semaine, nous trouverions nos cinquante-deux feuilles, nos avances et nos intentions très remplies au bout de l'année. »

Comme on le voit les intentions étaient bonnes.

Au point de vue de la publicité, les *Affiches de Lyon* offrent un champ si vaste, que nous nous trouvons dans la stricte obligation de limiter notre récolte.

Cette récolte, nous la diviserons — pour plus de clarté — en plusieurs catégories, nous bornant à choisir dans chacune d'elles, les annonces ayant — soit dans le fond, soit dans la forme — quelque originalité et surtout celles qui permettront le mieux de reconstituer la vie lyonnaise au milieu du XVIII^e siècle.

- 1° Demandes et offres d'emplois.
- 2° Produits alimentaires. — Vins.
- 3° Vêtements. — Tissus. — Objets de toilette.
- 4° Meubles et ustensiles de ménage.